Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le 15/09/2022
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 septembre 2022**

| | |
|---|---|
| Nombre de membres en exercice | : **16** |
| Nombre de présents | : 12 |
| Nombre de représentés | : 4 |
| Nombre d'absents | : 0 |

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022_083_BC_13**
***4ème année de la convention pluriannuelle avec la Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) pour son projet Attitude pro : la pépinière de l'inclusion et attribution d'une subvention au titre de l'année 2022***

**Nombre de votants :** 14

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
30 août 2022

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 12/09/2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ SEPTEMBRE** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni Au siège du TCO, à Le Port _ Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - M. Irchad OMARJEE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2022**

**AFFAIRE N°2022_083_BC_13 : 4ÈME ANNÉE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC LA MISSION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST (MIO) POUR SON PROJET ATTITUDE PRO : LA PÉPINIÈRE DE L'INCLUSION ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

**Le Président de séance expose :**

## Présentation du projet

La Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) est lauréate de l'appel à projets national 100 % inclusion.
Le projet de « Pépinière de l'inclusion », la fabrique de la remobilisation, est porté par un consortium, composé des structures suivantes :

- Mission Intercommunale Ouest (MIO),
- Association locale d'insertion par l'économique (ALIE),
- CAPITAL FORMATION,
- Mission locale Nord (MLN).

L'objectif est d'accompagner 640 personnes éloignées de l'emploi (niveau infra V prioritairement, habitants prioritairement dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville et des zones de revitalisation rurale), sur 3 ans sur les 5 communes de l'Ouest et sur les communes du Nord : 320 personnes dans le groupe Nord, 320 personnes dans le groupe Ouest.

Présentation du parcours type :

Les parcours, d'une durée maximale de 8 mois, sont articulés en 5 phases :

1. Une phase de développement personnel à visée professionnelle dans un cadre innovant, le learning center, sous forme d'ateliers (2 mois) ;
2. Une première étape de mise en application et d'évaluation des compétences comportementales (« soft skills ») en entreprise ou en CFA sous la forme d'immersion accompagnée par un coach (1 mois) ;
3. Une phase de retour en Learning center pour perfectionner et valoriser ses compétences comportementales (« soft skills ») (1 mois) ;
4. Une deuxième étape de mise en application et d'évaluation des compétences comportementales (« soft skills ») en entreprise accompagnée par un coach dans des entreprises reconnues comme « sites qualifiants » (2 mois) ;
5. Une phase d'accompagnement à l'emploi.

## Bilan 1ère cohorte

La 1ère cohorte a démarré le 14 octobre 2019 dans l'Ouest. L'objectif d'entrées de 80 participants dans l'Ouest en 2019 pour la 1ère cohorte a été atteint. Parmi ces jeunes :

- 70 % des bénéficiaires ont au plus le niveau CAP/BEP,
- 55 % des participants résident en QPV,
- Les jeunes moins de 26 ans représentent 91 % des participants,

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

- 4 participants travailleurs handicapés ont intégré le parcours, soit 5 % entrées,
- **3 bénéficiaires PLIE ont intégré l'action.**

Répartition des participants par commune :

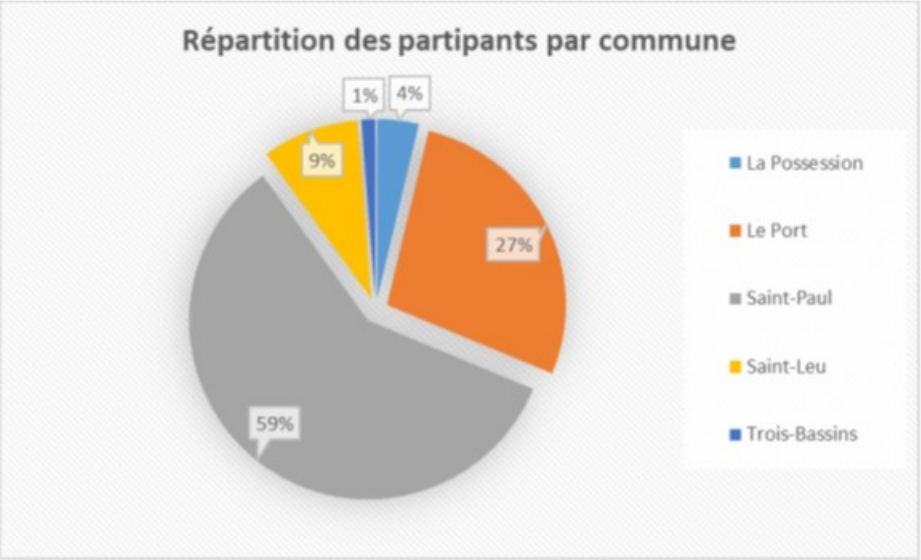


Résultats au 30 novembre 2020 :
- 47 bénéficiaires sortis de l'action (33 toujours en parcours),
- 39 sorties en emploi, en formation ou en service civique, soit 83 % de sorties positives,
- 30 en emploi durable, soit 64 % des sorties.

La prolongation de l'action dans sa phase intensive d'accompagnement vers l'emploi a permis d'atteindre un taux de sorties à l'emploi durable de plus de 64 % du total des sorties.

Zoom sur l'accompagnement des bénéficiaires du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) :

5 bénéficiaires PLIE ont été orientés sur ce dispositif par les gestionnaires de parcours du PLIE. Les 5 ont été présents aux journées de sélection, 3 ont été retenus et ont été présents au démarrage de l'action. 1 bénéficiaire a déménagé dans le nord et a donc quitté l'action. 2 bénéficiaires ont participé activement aux 2 mois de l'action de façon assidue.

L'accompagnement représente :
- Participation à 11 ateliers en moyenne,
- 136 contacts,
- Plus 1 entretien par mois en moyenne,
- 1 immersion en entreprise effectuée,
- 20 jours d'intérim réalisés,
- 1 participation à un atelier création d'activité (partenariat avec la SCOP – société coopérative-),
- 1 entrée en formation qualifiantes.

**Bilan 2ème cohorte**

La 2ème cohorte a démarré le 06 juillet 2020 dans l'Ouest. L'objectif d'entrées de 80 participants dans l'Ouest en 2020 pour la 2éme cohorte a été atteint. Parmi ces jeunes :

- 64 % des bénéficiaires ont au plus le niveau CAP/BEP,
- 58 % des participants résident en quartier politique de la ville,

- Les jeunes moins de 26 ans représentent 94% des participants,
- 4 participants travailleurs handicapés ont intégré le parcours, soit 5 % entrées,
- **20 bénéficiaires PLIE ont intégré l'action.**

Répartition des participants par commune :

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

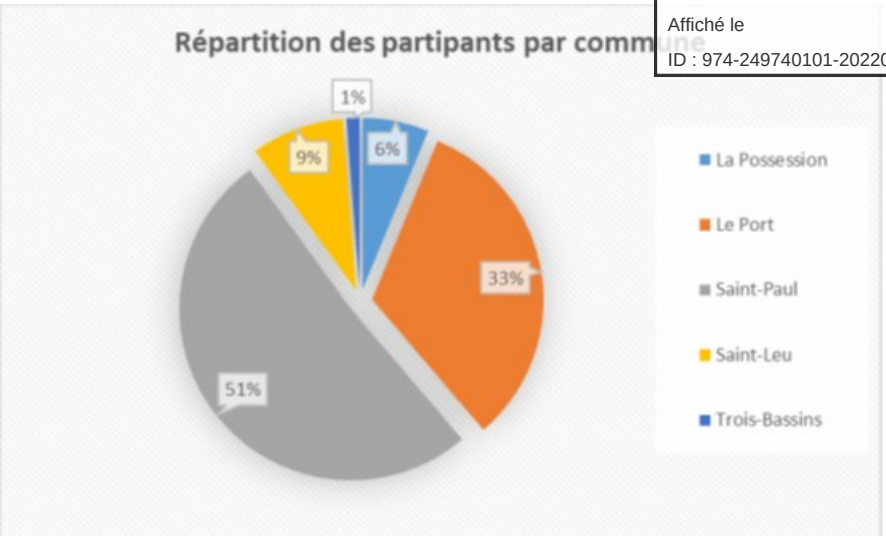


Résultats au 31 décembre 2020 :

- 34 bénéficiaires sont en situation d'emploi et formation.
- 8 abandons/exclusions.
- 38 personnes toujours en parcours.

La prolongation de l'action dans sa phase intensive d'accompagnement vers l'emploi a permis d'atteindre un taux de sorties à l'emploi durable de plus de 64 % du total des sorties.

Zoom sur l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE :

32 bénéficiaires PLIE ont été orientés sur Attitudes PRO par les gestionnaires de Parcours du PLIE. Au final 20 ont été retenus. Les 20 ont été présents au démarrage de l'action le 06 juillet 2020. 3 de ces bénéficiaires ont une Reconnaissance de la Qualité de « Travailleur Handicapé » (RQTH) et 12 résidents en quartier prioritaire de la politique de la ville.

L'accompagnement des bénéficiaires du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) en quelques chiffres :

- 11 entretiens par bénéficiaire ;
- Plus de 3 positionnements par bénéficiaire sur des offres d'emploi ;
- Près de 2 immersions en entreprises par jeune ;
- 12 jeunes bénéficiant de l'aide à l'inclusion sur le permis de conduire (2 ont réussi l'examen du code) ;
- Participation à plus de 18 ateliers sur la période juillet-décembre 2020.

Concernant les situations au 31 décembre 2020 :

- 4 bénéficiaires en situation d'emploi durable (2 CDI et 2 CDD de + de 6 mois),
- 1 bénéficiaire en CDD de moins de 6 mois,
- 3 bénéficiaires en formation qualifiante/certifiante,
- Aucun abandon.

**Bilan 3ème cohorte**

La 3ème cohorte a démarré le 29 mars 2021 dans l'Ouest. L'objectif d'entrées de 80 participants dans l'Ouest en 2021 pour la 3éme cohorte a été atteint. Parmi ces jeunes :

- 71 % des bénéficiaires ont au plus le niveau CAP/BEP,
- 60 % des participants résident en quartier politique de la ville,
- Les jeunes moins de 26 ans représentent 86% des participants,
- 3 participants travailleurs handicapés ont intégré le parcours, soit 5 % entrées,
- 12 bénéficiaires PLIE ont intégré l'action.

**Répartition des participants par commune :**

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

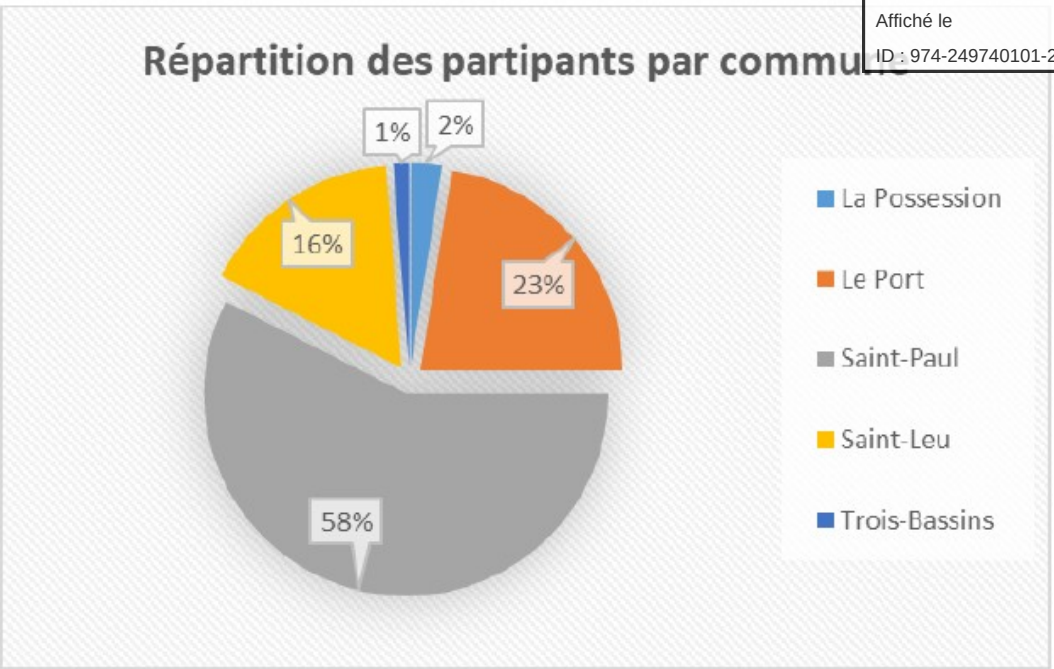


Résultats au 31 janvier 2021 :

- 57 bénéficiaires sont en situation d'emploi et formation.
- 8 en formation
- 11 en emploi à durée déterminé et intérim.
- 36 en emploi durable

La prolongation de l'action dans sa phase intensive d'accompagnement vers l'emploi a permis d'atteindre un taux de sorties à l'emploi durable de plus de 64 % du total des sorties.

<u>Zoom sur l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE</u> :

35 bénéficiaires PLIE ont été orientés sur Attitudes PRO par les gestionnaires de Parcours du PLIE. Au final 12 ont été retenus. Les 12 ont été présents au démarrage de l'action le 06 juillet 2020. Un bénéficiaire a une Reconnaissance de la Qualité de « Travailleur Handicapé » (RQTH) et 6 résidents en quartier prioritaire de la politique de la ville.

L'accompagnement des bénéficiaires du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) en quelques chiffres :

- 9 entretiens par bénéficiaire ;
- Plus de 7 positionnements par bénéficiaire sur des offres d'emploi ;
- Près de 2 immersions en entreprises par jeune ;
- Participation à plus de 14 ateliers.

Concernant les situations au 31 janvier 2021 :

- 4 bénéficiaires en situation d'emploi durable (2 CDI et 2 CDD de + de 6 mois),
- 1 bénéficiaire en CDD de moins de 6 mois,
- 2 bénéficiaires en formation qualifiante/certifiante,

**Les objectifs fixés par le TCO dans la convention pluriannuelle** :

- 15 % des publics accueillis et accompagnés par l'action sont des bénéficiaires PLIE, contre un objectif de minimum 8 %

→ L'objectif est atteint à ce stade.

- L'ensemble des participants a réalisé des étapes de parcours.

→ L'objectif est atteint à ce stade.

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

• Pour la 3ère cohorte, 64 % des publics est en emploi durable contre un objectif de 75 % d'emploi pour ceux qui iront au bout de l'action.
→ Cet objectif n'est pour le moment pas atteint.

**Budget prévisionnel de l'action**

Le budget prévisionnel est présenté en annexe.
Les financements sollicités :

- 80 % : Etat- à hauteur de 4 800 000 € sur 36 mois
- 20 % : Partenaires locaux
- Mairie de Saint-Denis : 360 000 € sur 3 ans (soit 120 000 € par an)
- CINOR : 240 000 par (soit 80 000 € par an)
- Mairie de Saint-Paul : 360 000 € sur 3 ans (soit 120 000 € par an)
- TCO : 240 000 € sur 3 ans réparti de la manière suivante :

| Année | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|---|
| Montant maximum | 30 000 € | 80 000 € | 80 000 € | 50 000 € |

Pour 2022, la demande porte sur une subvention de 50 000 €.
Les 5 communes sont concernées par l'action.
La convention est disponible en séance.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/07/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 21/06/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 € à l'Association Mission Intercommunale de l'Ouest au titre de l'exercice 2022 pour la mise en œuvre de son projet Attitude Pro : La Pépinière de l'Inclusion ;**

**- AUTORISER le Président à signer la convention 2022 ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le
ID : 974-249740101-20220909-2022_083_BC_13-DE

# 2. Budget prévisionnel de l'association

**(à renseigner si subvention destinée au fonctionnement général de l'association)**

*Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.*

**Exercice 2022** **Date de début : 01/01/2022** **Date de fin : 31/12/2022**

| CHARGES | Montant en € (2) | PRODUITS (1) | Montant en € (2) |
|---|---|---|---|
| **60- Achat** | | **70- Vente de produis finis, prestation de services, marchandises** | |
| Achats d'études et de prestations de services ( | | Prestation de services | 226 989 |
| Achats non stockés de matières et de fournitures | 64 620 | Vente de marchandises | |
| Fournitures non stockables (eau, énergie) | | Produits des activités annexes | |
| Fourniture d'entretien et de petit équipement | 178 408 | | |
| Autres fournitures | 59 470 | | |
| **61- Services extérieurs** | | **74- Subventions d'exploitation (1)** | |
| Sous-traitance générale | | Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s) | |
| Locations | 976 738 | -DEETS, CDC, … | 6 945 371 |
| Entretien et réparation | 167 878 | Région : | |
| Assurance | 88 940 | - DFPA … | 538 864 |
| Documentation | 21 434 | - Autres Région Région Réunion | 113 604 |
| Divers | 50 012 | Département : | 319 584 |
| **62- Autres services extérieurs** | | - | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 208 292 | Commune(s) | |
| Publicité, publication | 13 421 | - Communes | 256 011 |
| Déplacements, missions | 126 159 | - TCO, CINOR | 50 000 |
| Frais postaux et de télécommunications | 84 887 | Organismes sociaux (à détailler) : | |
| Services bancaires, autres | 28 295 | - CAF | 117 116 |
| **63- Impôts et taxes** | | - | |
| Impôts et taxes sur rémunération | 133 850 | Fonds européens | 481 518 |
| Autres impôts et taxes | 139 057 | ASP (emplois aidés) | 141 105 |
| **64- Charges de personnel** | | Autres recettes (précisez) : | |
| Rémunération du personnel | 4 937 807 | - Pôle Emploi | 374 691 |
| Charges sociales | 1 077 373 | **75- Autres produits de gestion courante** | 44 896 |
| Autres charges de personnel | 671 868 | Dont cotisations | |
| **65- Autres charges de gestion courante** | 512 673 | **76- Produits financiers** | |
| **66- Charges financières** | 1 569 | **77- Produits exceptionnels** | |
| **67- Charges exceptionnelles** | 36 193 | **78- Reprises sur amortissements et provisions** | 89 114 |
| **68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)** | 165 483 | **79- Transfert de charges** | 48 564 |
| **Total des charges prévisionnelles** | 9 747 427 | **Total des produits prévisionnels** | 9 747 427 |
| **86- Emplois des contributions volontaires en nature** | | **87- Contributions volontaires en nature** | |
| Secours en nature | | Bénévolat | |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | 187 700 | | |
| Personnel bénévole | | Dons en nature | 187 700 |
| **TOTAL** | 9 935 127 | **TOTAL** | 9 935 127 |

**L'association sollicite une subvention de 50 000,00……. €**

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.